

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Terrassements (exhaussements et affouillements) sur la commune de Heudebouville (27)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 39 : Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Les travaux projetés consistent en des exhaussements sur un terrain d'emprise de 9,7 ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Exhaussements pour un volume total de déblais de 45 527 m3 environ et affouillements pour un volume de remblais d'environ 8 871 m3.

## 4.2 Objectifs du projet

Ces travaux de terrassement ont pour objectif l'aménagement des sols et la création d'un bassin, préalable à un projet de construction de plateforme logistique qui sera soumis à un PC ultérieurement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de terrassement s'étaleront sur une période d'environ 1 mois.  
Ils consisteront à aplanir le terrain en déblayant les terres en point haut et en remblayant en point bas.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les terrassements feront l'objet d'une demande de permis d'aménager.

La plateforme logistique consécutive aux terrassements fera l'objet d'un permis de construire pour lequel une demande d'examen au cas par cas a été déposée le 1er septembre 2016.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Déblais	45527 m3
Remblais	8871 m3

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

FM Logistic Heudebouville  
ZAC Ecoparc II  
27400 HEUDEBOUVILLE

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1 ° 13 ' 00.5" E Lat. 49 ° 11 ' 33.0" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelles ZA 19p, 20p, 56p, 57, 58, 59p, 67, 360, 363, 430p, 442p, 452p et 484p de la zone AUz du PLU de Heudebouville.  
Y sont autorisées les activités économiques : industrielle, artisanale, bureaux, services, hôtellerie ou restauration.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Heudebouville modifié approuvé le 18 mai 2015.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 3 000 m <sup>2</sup> de terrain compris dans les limites de propriété est inclut dans le périmètre de la znieff de type II 230009110 : LA VALLÉE DE L'EURE D'ACQUIGNY À MENILLES, LA BASSE VALLÉE DE L'ITON. Environ 2 000 m <sup>2</sup> de cette zone sera déboisée pour les besoins du projet. Ce déboisement fera l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement non soumise à étude d'impact ou examen au cas par cas.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre à proximité (aucun périmètre à moins de 10 km).
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Heudebouville est concerné par un PPBE car traversée par l'A13. Cependant, la parcelle concernée par le projet n'est pas recensée dans les zones de niveau sonore supérieur à 55 dB.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle concernée par le projet n'est pas contenu dans l'inventaire des zones humides de Haute-Normandie.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Heudebouville est concernée par un PPRI de la Seine prescrit le 10 février 2012. Cependant, la parcelle concernée par le projet n'est pas située dans les zones inondées cartographiées dans le cadre de ce PPRI.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captage le plus proche à environ 4km.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche à environ 1 km (site FR2300128 - Vallée de l'Eure)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monument historique le plus proche à environ 1,7 km (château du Colombier à Heudebouville).

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain concerné par le projet est, à l'exception de la zone boisée mentionnée ci-après, un terrain fortement anthropisé, cultivé, ne présentant donc pas d'intérêt particulier en termes de milieux naturels. De plus, la ZAC dans laquelle s'insère le projet a fait l'objet d'une étude d'impact lors de sa réalisation, au titre de laquelle 6 ha ont été aménagés, dans la ZAC, en tant que mesure compensatoire. De la même façon, cette étude d'impact a conduit à imposer, au sein des parcelles privées de la ZAC, une proportion d'espaces verts de 20% au minimum, que le projet respectera.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le déboisement de la partie du terrain situé en ZNIEFF de type 2 fait l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement. Au regard de la faible surface concernée (inférieure à 0,5 ha), la demande d'autorisation de défrichement ne sera soumise ni à étude d'impact ni à la procédure d'examen au cas par cas. De plus, le projet intègre la compensation intégrale de ce défrichement par la plantation en bordure du terrain, d'arbres d'essence noble de type chêne, merisier, érable champêtre, charme, hêtre, sycomore, orme résistant, ... sur une surface totale au moins équivalente à la surface déboisée. Cette mesure compensatoire permettra en outre de créer des zones de transition avec les bois attenants au terrain.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'environ 9 ha de terres cultivées et 0,2 ha de bois en terrain traité pour la construction d'un bâtiment logistique. Ces terrains sont cependant intégralement classés en zone "constructible" au PLU et font partie de la ZAC Eco parc II ayant fait l'objet d'une étude d'impact globale.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle concernée par le site ne se trouve pas dans le périmètre d'un PPRT. Les zones de dangers calculées pour les installations classées pour la protection de l'environnement située dans la ZAC Eco parc II ne sortent pas des limites de propriété de ces installations.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien qu'un PPRI soit prescrit pour la commune de Heudebouville, le terrain concerné par le projet ne se trouve pas dans les zones inondables cartographiées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les engins de terrassement émettront un "bip" de sécurité en marche arrière. Cette émission sonore est audible à grande distance et donc source de désagrément. Cet impact est cependant négligeable du fait de l'éloignement des habitations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très faibles vibrations dues au compactage des terres - elles ne seront pas ressenties à l'extérieur de l'emprise du projet.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux de terrassement auront lieu de jour.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le terrassement ne générera pas de déchet : toutes les terres resteront sur la parcelle.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Conversion d'environ 9 ha de terrains agricoles et 0,2 ha de bois en terrain traité pour la construction d'un bâtiment logistique.</p> <p>Le projet s'inscrit dans une ZAC approuvée le 22 mars 2007 par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, sur une parcelle classée constructible dans le PLU de Heudebouville en vigueur. La création de la ZAC a fait l'objet d'une étude d'impact globale.</p>



### 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de la société NORMANDIE LAVAGE ALIMENTAIRE, qui sera implanté dans la ZAC ECOPARC II (à environ 400m du projet faisant l'objet de la présente demande) a fait l'objet d'une enquête publique du 23 mai au 21 juin 2016. Ce projet est soumis à autorisation au titre de la rubrique 2795.1 de la nomenclature des installations classées pour l'environnement et à déclaration au titre de la rubrique 1435.3. L'activité du site sera le lavage de citernes ayant transporté des produits alimentaires (lavage extérieur + lavage intérieur). L'activité de la société NORMANDIE LAVAGE ALIMENTAIRE ne présentera pas de risque sanitaire significatif pour les populations riveraines et ne sera pas à l'origine d'accident majeur. Le projet de la société NORMANDIE LAVAGE ALIMENTAIRE n'aura donc pas d'effets susceptibles d'être cumulés avec le projet de terrassement.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de plateforme logistique consécutif aux terrassements objets de la présente demande fera l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire, pour lequel une demande d'examen au cas par cas a été déposée le 1er septembre 2016.  
Ce projet est également soumis à autorisation de défrichement pour le déboisement de la zone inclus dans la ZNIEFF boisée de type II, qui ne nécessite pas d'étude d'impact ni d'examen au cas par cas. Au vu des faibles incidences potentielles identifiées au point 6.1, à l'étude d'impact globale et aux mesures compensatoires déjà mise en place au niveau de la ZAC ainsi qu'à la procédure d'autorisation de défrichement menée en parallèle, nous n'estimons pas nécessaire de mener une étude d'impact complémentaire. En effet, l'autorisation de défrichement et la compensation qui y est liée impliquent le respect d'un certain nombre de prescriptions permettant de garantir un impact raisonné et minimal sur l'environnement.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
<b>5</b>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

